

Communiqué de presse

Paris, le 07 janvier 2011

**UN NOUVEL ASSOCIE POUR LE CABINET D'AVOCATS COBLENCE & ASSOCIÉS :
ALEXANDRE BRUGIERE**

Après les récents recrutements des départements Social et IP-IT, c'est au tour du département Corporate d'accueillir cette fois-ci un nouvel associé, Alexandre Brugièrè.

Agé de 36 ans et diplômé d'un DEA de droit public international et européen de l'Université de Paris XI Sceaux (1997) et d'un DESS de droit européen des affaires de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (1998), Alexandre Brugièrè est avocat au Barreau de Paris depuis 2001.

Après avoir débuté sa carrière au sein du cabinet parisien Veil Jourde, il a poursuivi sa formation chez l'américain Fried Frank à Paris et au bureau de New York avant de rejoindre le département M&A - Corporate de De Pardieu Brocas Mafféi.

Spécialiste des fusions-acquisitions et du droit boursier, il a conseillé des sociétés françaises et étrangères mais également des fonds d'investissement dans le cadre d'opérations d'acquisitions, de cessions, de prises de participations ou de restructurations et est intervenu auprès d'émetteurs dans le cadre d'opérations de marché (introductions en bourse, émissions, offres publiques). Cette solide expérience se double d'une maîtrise de l'aspect contentieux du droit des affaires et du droit boursier (procédures de sanction AMF).

Cette arrivée permettra à Coblence & associés d'apporter à ses clients une expertise supplémentaire en droit boursier et confirme la forte dynamique de croissance de Coblence & associés engagée par l'ensemble des associés.

A propos de Coblence & Associés :

Créé en 1985, Coblence & Associés est aujourd'hui composé de 22 avocats dont 10 associés.

Depuis plus de 20 ans, le cabinet a développé une large expérience dans la définition et la mise en œuvre de conseils juridiques tout au long de la vie des entreprises dans les domaines suivants :

- Droit social
- Corporate – Procédures collectives
- Contrats et responsabilités
- IP/IT - Communication
- Droit pénal des entreprises
- Partage et transmission de patrimoine

Contacts presse

Charlene Feola - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 96
c.feola@elliott-markus.com

Marie Deléage – Coblence & Associés
T : 01 53 67 24 24
md@coblence-avocat.com
www.coblence-avocat.com